

RÉDACTION ADMINISTRATION BUREAU DES ABONNEMENTS Imprimerie Saint-Paul Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse ABONNEMENTS

LA LIBERTÉ

ANNONCES Publicité S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ PRIX DES ANNONCES Fribourg, canton 15 cent. La Suisse 20 » La France 25 » Belgique 30 »

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

La reconnaissance de la neutralité suisse par les Etats-Unis. Attaques autrichiennes au Trentin. Combats d'avions au-dessus de Bâle-Campagne et bombes aériennes en Argovie.

Deux bonnes nouvelles nous sont arrivées hier : les Etats-Unis ont reconnu la neutralité de la Suisse et ont déclaré vouloir la respecter, et la conférence des Alliés, réunie à Paris, a approuvé le projet d'arrangement entre le gouvernement américain et le Conseil fédéral au sujet du ravitaillement de notre pays.

Les attaques autrichiennes ont recommencé au Trentin, sur le plateau d'Asiago. Le communiqué de Vienne annonce la prise de quelques hauteurs ; le bulletin de Rome confirme que, à la suite de l'entrée en lice de nouveaux et puissants effectifs, les Autrichiens ont réussi à occuper quelques points des lignes italiennes dans les parages du Monte Sisemol, du Monte Meletta et du Monte Tondarecar, au nord d'Asiago.

Dans son message présidentiel au Congrès américain, M. Wilson a réitéré son affirmation que la paix ne pourra pas être conclue avant que « les peuples du monde soient mis en possession de leurs propres destinées ».

La nouveauté du message de M. Wilson consiste dans l'avis que les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Autriche-Hongrie, parce que cette puissance agit de concert avec l'Allemagne. Mais pourquoi pas à la Turquie et à la Bulgarie ?

Au moment où le sort de la Roumanie, livrée à un redoutable isolement par la défection russe, prend le premier plan dans les préoccupations générales, le gouvernement maximaliste publie un document du plus haut intérêt sur les circonstances de l'entrée en guerre de l'Etat roumain et sur les conséquences de sa défaite.

La pièce dont il s'agit est un rapport de l'ambassadeur de Russie à Bucarest, du 20 novembre 1916. A ce moment-là, la Cour et le gouvernement roumain s'approprièrent à quitter la capitale menacée. D'après le rapport de l'ambassadeur russe, il était question qu'ils se transportassent jusqu'à Cherson, sur la mer Noire ; mais on sait que, finalement, c'est à Jassy, le chef-lieu de la Moldavie, que s'arrêta la fuite des autorités roumaines. Le trésor avait déjà été mis en sûreté à Moscou.

Le rapport de l'ambassadeur russe prend les événements ab ovo. Il dit que, dès le début de la guerre, la Roumanie, officiellement neutre, a eu une attitude ondoyante. Elle oscillait entre les divers camps, selon que la fortune des armées paraissait se prononcer pour les Alliés ou pour les empires centraux. Au moment de l'apogée des succès russes, au printemps de 1915, le gouvernement roumain engagea des pourparlers avec l'Entente ; mais ils traînèrent en longueur, parce qu'on ne put s'accorder au sujet de la Bukovine, que la Russie entendait garder et que la Roumanie réclamait. La retraite

gleterre, la Russie, d'une part, et le gouvernement de Victor-Emmanuel, de l'autre, au sujet de l'entrée en guerre de l'Italie. C'est dans cet accord que se trouve l'engagement d'empêcher l'intervention diplomatique du Saint-Siège.

L'accord comprend seize articles. Le premier dit qu'une convention militaire sera immédiatement élaborée pour régler ce qui a trait à la coopération des Etats contractants. Cette convention doit déterminer, en particulier, le minimum des forces combattantes que la Russie aurait à envoyer contre l'Autriche-Hongrie, pour le cas où celle-ci tournerait toute sa puissance armée contre l'Italie, dans l'hypothèse où la Russie elle-même aurait décidé de porter son principal effort contre l'Allemagne.

Par l'article 2, l'Italie s'engage à employer tous ses moyens de guerre contre toutes les puissances avec lesquelles la France, l'Angleterre et la Russie se trouvent en lutte.

L'article 3 garantit à l'Italie l'assistance des forces navales françaises et anglaises jusqu'à destruction totale des forces maritimes autrichiennes, ou si non, jusqu'à la conclusion de la paix.

Les articles 4 à 8 indiquent les territoires austro-hongrois et autres qui doivent échoir à l'Italie : c'est le Tyrol jusqu'au Brenner, Trieste, Goritz et Gradisca, toute l'Istrie et toute la Dalmatie, avec les îles égrenées le long du littoral, Valona et enfin les îles de la mer Egée déjà détenues par l'Italie depuis sa guerre contre la Turquie et connues sous le nom de Dodécane.

L'article 11 attribue à l'Italie une part de la contribution de guerre à payer par les empires centraux.

L'article 13 stipule que, comme compensation des agrandissements coloniaux que la guerre vaudra à la France et à l'Angleterre, l'Italie verra accroître ses possessions dans la mer Rouge, sur la côte des Somalis, en Libye et aux confins des colonies de ses alliés.

L'article 16 oblige les parties à tenir le traité secret. Il ajoute que l'Italie accèdera publiquement au pacte de Londres du 5 septembre 1914 (par lequel les membres de l'Entente s'étaient engagés à ne pas conclure de paix séparée), dès qu'elle aura déclaré ou se sera entendu déclarer la guerre. L'Italie promet d'ouvrir les hostilités au plus tôt, et, en tout cas, pas plus tard qu'un mois après la signature de l'accord.

Mais voici l'article qui a trait au Saint-Siège : « Art. 15. La France, l'Angleterre et la Russie assument l'obligation d'aider l'Italie à empêcher que le Saint-Siège n'entreprenne quelque démarche diplomatique que ce soit en faveur de la conclusion de la paix ou pour le règlement de questions en corrélation avec la guerre actuelle ».

C'est donc à la demande du gouvernement italien que la clause visant l'action diplomatique du Saint-Siège a été insérée dans la convention. On comprend pourquoi. Le gouvernement de Victor-Emmanuel III redoute tout accroissement du prestige pontifical ; en outre, jugeant le Vicair de Jésus-Christ à l'aune de la diplomatie courte et mesquine de ce monde, il a cru que le Pape profiterait du bouleversement actuel pour poser la question de Rome devant le for international. De là la précaution que M. Sonnino a cru devoir prendre pour que le Pape ne pût pas « entreprendre des démarches pour le règlement de questions en relation avec la guerre actuelle ».

L'armistice sur le front russe

Pétrograd, 5 décembre. On publie les télégrammes échangés entre le gouvernement austro-hongrois et le commissaire Trosky, concernant les pourparlers pour l'armistice et la paix générale. La négociation pacifique russe a eu une entrevue, hier, à Vienne. Il y a été décidé de discuter seulement la question de l'armistice et de laisser la question relative à la paix à la conférence européenne.

Stockholm, 5 décembre. (Havas.) — On annonce que le général russe Tcherbatchef aurait pris sur lui de conclure un armistice non seulement pour les troupes placées sous son commandement, mais aussi pour les troupes roumaines, ce qui impliquerait

l'acquiescement inamovible de M. Brătianu, président du conseil roumain.

Vienne, 5 décembre. (Officiel.) — Sur le front oriental, les pourparlers d'armistice au quartier général du feld-marchal prince Léopold de Bavière, continuent. Le commandant en chef des troupes russes et roumaines qui se trouvent entre le Dniester et la mer Noire, s'est adressé, hier après midi, au colonel général archiduc Joseph et au feld-marchal général Mackensén, avec une proposition d'entamer les pourparlers sur l'armistice. Nos commandants d'armée ont répondu affirmativement. Des délégations se sont rendues à l'endroit convenu pour les pourparlers.

Poursuites contre un sénateur français

Paris, 5 décembre. (Havas.) — Selon des journaux, le bruit court au Palais que le gouvernement ondonnerait des poursuites contre un sénateur. (Il s'agit probablement du sénateur Humbert, directeur du Journal, qui avait reçu tant de millions de source ennemie, mais dont il assurait ignorer la provenance.)

AU CONSEIL DES ETATS

Un succès fédéraliste

Berne, 5 décembre. Aujourd'hui, le Conseil des Etats a révoqué, par 28 voix contre 11, l'unification législative que le Conseil fédéral, victorieux au Conseil national, voulait introduire dans le domaine des droits politiques des insolvables et des faillis.

Déjà hier, la majorité d'une voix seulement qui s'était prononcée pour l'entrée en matière, faisait prévoir le sort final de l'art. 1 du projet. C'est là, en effet, que l'autonomie cantonale allait prendre sa revanche.

Rappelons le principe posé à l'art. 1 du projet du Conseil fédéral : « La saisie infructueuse et la faillite n'entraînent point par elles-mêmes la privation du droit de participer aux élections et votations ».

A ce texte, qui substitue complètement la législation fédérale aux législations cantonales, M. Hildebrand (Zoug) a opposé un texte qui laisse au premier rang la législation cantonale.

S'inspirant de la lettre et de l'esprit de l'article 66 de la constitution, l'éminent magistrat zougais a jugé qu'il suffisait d'établir, dans ce projet de loi fédérale, les limites dans lesquelles un citoyen suisse peut être privé de ses droits politiques. Et voici ce qu'il a proposé : « La législation cantonale ne peut statuer, pour cause de saisie infructueuse et de faillite, la privation des droits politiques que s'il est prouvé que le débiteur doit sa déconfiture à sa propre faute ».

M. Hildebrand a égayé son texte de nombreux bons arguments. Il ne faut pas, dit-il, amoindrir le prestige de la capacité civique, en confiant à ceux qui n'ont pas su gérer leurs propres affaires le droit de régir les affaires publiques. Le peuple se comprendrait pas que les insolvables et les faillis eussent les mêmes droits que les autres citoyens. Sans doute, le projet du Conseil fédéral réserve les cas où le débiteur en déconfiture a commis un acte punissable. Mais ce n'est pas suffisant. L'insolvable ou le failli a pu commettre des fautes qui ne revêtent pas du code pénal et qui ont entraîné sa déconfiture. Il appartient à la législation cantonale de préciser la nature de la faute.

Le président de la commission, M. Koller, et le chef du Département de justice et police, M. Müller, ont formé contre la proposition de M. Hildebrand la principale objection que voici : Cette proposition laisse subsister les inégalités que le projet du Conseil fédéral tend précisément à éliminer par une législation uniforme.

Mais, répliqua M. Hildebrand, l'art. 66 de la constitution ne réclame nullement une législation uniforme. Cet article statue seulement que la législation fédérale fixe les limites dans lesquelles un citoyen suisse peut être privé de ses droits politiques.

Après avoir été combattue encore par M. Gabuzzi (Tessin), la proposition Hildebrand l'a emporté à la fois sur la formule Behni et sur le texte de la commission. Elle a été adoptée définitivement par 28 voix contre 11.

Le Conseil des Etats, après avoir entendu l'exposé de M. Wirz (Obwald), a donné son approbation aux 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> rapports du Département de justice et police sur l'exercice de ses pleins pouvoirs.

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, 5 décembre. Petite escarmouche d'ordre électoral, pour commencer. M. Ryser prétend que, dans le Jura-nord, les amis de M. Gotschel ont gratifié les électeurs de véritables festins. Aussi le député socialiste du Jura-sud demanda-t-il un complément d'enquête sur la façon dont s'est passée l'élection de ballottage du 11 novembre. Par 98 voix contre 8, on s'écarta sa demande ; mais, au vote, une cinquantaine de députés restèrent assis. M. Gotschel est assesseur, avec sept autres collègues.

On procède à la nomination du vice-président et des huit scrutateurs du Conseil. Il y a une liste d'entente établie par tous les partis, sauf le groupe de politique sociale, qui oppose M. Blumer à M. Hæberlin. Au scrutin, ce dernier obtient 101 voix, et le landammann de Glaris, 39. Cette promotion du chef de la gauche radicale est une indication pour sa nomination, à la prochaine occasion, au Conseil fédéral. C'est un orateur très intéressant, un habile conducteur d'hommes, mais aussi un radical accentué.

Quatre scrutateurs sortants, MM. Wallther, Buri, Stadlin et Garbani sont confirmés, et il y en a quatre nouveaux : MM. Maunoir, Gustave Müller, Reymond et Odinga.

Ces élections achevées, l'Assemblée continue la discussion du rapport de gestion pour 1916. Le débat a porté surtout sur une proposition de M. Schar, député emmenthalois, qui invite le Conseil fédéral à étudier les mesures à prendre pour prévenir le danger d'une dépopulation des communes de la montagne et de la campagne, notamment d'une émigration excessive de la main-d'œuvre agricole après la fin de la guerre européenne.

Ce thème, de toute première importance, a été traité déjà, au Conseil des Etats, par M. Raber, de Schwytz, qui a développé une motion priant le Conseil fédéral de préparer l'après-guerre. Au Conseil national, la question soulevée par M. Schar a provoqué un débat nourri et intéressant.

Le motionnaire a distribué un tableau, montrant que, de 1880 à 1910, l'émigration a enlevé à quatorze communes de l'Emmenthal, 13,495 personnes. L'excédent des naissances sur les décès était, pour la même période, de 12,580, on voit l'inquiétante diminution qu'a eue l'émigration. La population de ces quatorze communes est tombée, en trente ans, de 24,762 à 22,847 âmes. M. Schar cite différentes causes de cet exode : l'attrait de la ville, le sort plus tranquille que les campagnards croient trouver dans les centres industriels, les difficultés de l'existence du paysan. Comme remède, il recommande des garanties de prix plus avantageuses pour les produits agricoles, une meilleure formation des jeunes agriculteurs, la création de nouvelles sources de travail à la campagne.

M. Ming, landammann d'Obwald, a fait une charge à fond contre ceux qui rendent la vie difficile aux campagnards et plus particulièrement aux montagnards, par une législation déficiente, qui détourne le trafic des centres campagnards, qui favorise l'alcoolisme de par la liberté du commerce et de l'industrie, qui enlève les forces hydrauliques aux vallées des montagnes. Le petit paysan est traité en paria. C'est son sort qu'il faut plaindre, plutôt que celui des ouvriers à salaires élevés. M. Ming déclare que les paysans, qui ne sont plus que le 27 pour cent de la population suisse, sauront cependant se défendre. Il termine en remerciant l'évêque du Tessin, Mgr Bacciarini, d'avoir encouragé et béni, dans une lettre aux fidèles, le travail agricole.

Le Conseil national a applaudi vigoureusement le chaleureux plaidoyer de l'excellent landammann. Le président de la Confédération lui-même, M. Schulthess, lui a rendu un éclatant hommage. Le représentant du Conseil fédéral estime, lui aussi, que la conservation d'une solide et nombreuse population paysanne est indispensable au salut de l'Etat. Sans doute, la hausse des prix des produits agricoles devrait encourager les fils de paysans à continuer les exploitations rurales de leurs pères ; mais avec la hausse des prix agricoles se produit aussi la hausse des salaires de la ville. Il faut créer et développer, au village, les œuvres de prévoyance sociale. Les paysans trouvent aussi un appui considérable dans une bonne organisation. Le Conseil fédéral accepte le « postulat » de M. Schar et il cherchera une solution tenant compte des intérêts des diverses classes de la population.

M. Seiler, du Valais, appuie, lui aussi, M. Ming. Il insiste sur les besoins particuliers des populations de la montagne. Il ne faut pas enlever la poste aux communes du Simplon et réduire les communications ferroviaires des vallées lointaines, tant que l'on permet aux funiculaires du Pilate ou d'autres cimes de continuer leurs courses jusqu'en hiver ! Moins prati-



Dernière Heure

La paix russe

Pétrograd, 6 décembre. (Havas) — Le bruit se répand de plus en plus que les maximalistes se préparent à livrer leurs prisonniers de guerre...

Agents américains désavoués

Washington, 6 décembre. Une note officielle dit que le Département d'Etat déclare que le colonel Judson, chef de la mission militaire américaine en Russie...

La Sibirie indépendante

Berlin, 6 décembre. (Wolff) — Le Berlingske Tidende annonce que, suivant une communication de L'Uze Rossij, il se confirme que la Sibirie s'est déclarée république indépendante...

En république Argentine

Buenos-Ayres, 6 décembre. (Havas) — Les grévistes ont attaqué les ouvriers des fabriques de viande congelée. Il y a eu 1 mort et plusieurs blessés.

SUISSE

Combats d'avions et bombes aériennes en Suisse

Berne, 6 décembre. Ce matin, jeudi, vers 7 heures, des aviateurs étrangers ont jeté deux bombes au-dessus de Muttlenz (Bâle-Campagne)...

Muttlenz (Bâle), 6 décembre.

Ce matin, jeudi, à 6 h. 40, un combat entre avions étrangers s'est déroulé entre Birsfelden, Muttlenz et le Rhin.

Menziken (Argovie), 6 décembre.

La nuit dernière, vers 2 heures et demie, un avion venant de l'est, a jeté quatre à cinq bombes sur le Plateau de Menziken.

Publications nouvelles

Lysis: Pour renaitre. Un volume in-16. 4 fr. Lausanne et Paris, Librairie Payot et Co. Lysis est un écrivain français qui grandit et dont la réputation s'étend...

Sur le front occidental Commentaire Havas

Paris, 6 décembre. (Havas) — L'accalmie qui s'est établie sur le front occidental s'est poursuivie dans le secteur britannique, devant Cambrai, comme dans la zone française, où on ne signale que des coups de main sans importance...

Bulletin anglais

Londres, 6 décembre. Communiqué officiel britannique du 5, au soir: Nous avons aisément repoussé, ce matin, sur le front de bataille de Cambrai, deux attaques locales vers Gonnelieu.

Le Noël « Mercure »

Nos abonnés de la ville de Fribourg recevront la feuille de Noël de Mercure, maison spéciale pour les cafés.

Une bonne prise

Le voleur des courtoises de Grolley est arrêté. C'est un nommé Martin L., âgé de 48 ans, repris de justice, habitant Montpellier. L. avait déjà été condamné à 3 ans de maison de correction pour un délit analogue.

Le Noël « Mercure »

Nos abonnés de la ville de Fribourg recevront la feuille de Noël de Mercure, maison spéciale pour les cafés.

Cours de sténographie

Le cours de sténographie Aimé Paris, annoncé mardi, s'ouvrira samedi, 10 décembre ou jeudi, 13 décembre, d'après entente.

Foire de la Saint-Nicolas

La foire de la Saint-Nicolas sera terminée, vendredi, à 11 heures du soir. La vente « des verges » est autorisée jusqu'à 7 heures.

M. Asquith et lord Lansdowne

(Reuter) — L'Agence Reuter tient de source autorisée que M. Asquith fera, le 11 décembre, à Birmingham, un discours où il traitera des questions soulevées par la lettre de lord Lansdowne.

Front austro-italien

Paris, 6 décembre. (Havas) — Sur le front italien, les Austro-Allemands ont commencé leur mouvement débordant à l'aile gauche de nos alliés, dans les montagnes.

La guerre entre les Etats-Unis et l'Autriche-Hongrie

Washington, 6 décembre. (Havas) — M. Flood, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre, a déposé une résolution déclarant que l'état de guerre existe depuis hier, à midi, entre les Etats-Unis et l'Autriche-Hongrie...

La Turquie et la paix

Constantinople, 6 décembre. (Agence Milly) — A la Chambre, le ministre des affaires étrangères, Messini bey, répondant à des questions, a exposé la situation militaire et politique de la Turquie.

Prohibition de trafic en Amérique

Londres, 6 décembre. (Reuter) — On mande de Washington: Le comité commercial de guerre publié une liste noire de 1600 maisons de l'Amérique centrale et du sud, avec lesquelles les négociants américains ne pourront faire du trafic...

Les événements de Russie

Pétrograd, 6 décembre. (Havas) — Le comité exécutif central des soviets, maintenant élargi par l'entrée des paysans et des délégués de l'armée, ainsi que des cheminots, postiers et employés, a joué le rôle d'avant-parlement jusqu'à la Constitution.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances: 1er décembre. — Châtelain, Rosa, fille de Frédéric, ouvrier de fabrique, de La Scheutte (Berne), et de Marie, née Brulhart, rue de Morat, 256. 2 décembre. — Zillweger, Yvonne, fille de Constant, chauffeur retraité, de Fribourg, et de Cécile, née Torche, Beauregard, 18.

FRIBOURG

M. le professeur Emile Fontaine

Le collège Saint-Michel vient de perdre, dans la personne de M. Emile Fontaine, décédé dans la nuit de mardi, un de ses maîtres les plus modestes, mais les plus méritants.

M. Fontaine se destina tout d'abord à la carrière de l'enseignement primaire. Après avoir obtenu, en 1890, à l'âge de 23 ans, son brevet d'instituteur, il enseigna durant deux ans à l'école de Coussel, puis à l'Orphelinat bourgeoise de Fribourg. Bientôt, il fut appelé aux fonctions d'adjoint du nouveau directeur de la fabrique de cartonnage l'Industrielle, M. Losey, qui avait assumé le relèvement de cette entreprise, si utile à la cause ouvrière des quartiers intérieurs, et aujourd'hui si prospère.

A l'église de Romont

La Feuille fribourgeoise, de Romont, dit que les travaux de restauration en cours dans la partie nord-est de l'église de cette ville ont fourni l'occasion de doter d'un superbe vitrail la grande fenêtre latérale du chœur, côté de l'épître.

Cette nouvelle verrière est due à la munificence d'un généreux paroissien. Le sujet a été inspiré d'une façon très heureuse par M. le curé Pasquier et mis en valeur très artistiquement par M. Broillet, architecte, à Fribourg. Il représente la prière s'élevant de Romont et arrivant jusqu'au ciel par l'intermédiaire de la Sainte Vierge et des saints.

La vie musicale à Morat

On nous écrit: Le chœur des demoiselles et le chœur des hommes, à Morat, ont organisé un concert de jubilé pour dimanche, 9 décembre prochain, à 4 heures, au temple allemand, en l'honneur de leur dévoué directeur, M. Th. Jacky, musicien distingué et d'ailleurs bien connu dans toute la Suisse.

Nouveau pharmacien

M. Maurice Châtton, de Romont, fils de feu M. Isidore Châtton, directeur de l'entrepôt électrique de Montbovon, a subi avec succès les examens fédéraux de pharmacien, à Lausanne.

Les tramways de Fribourg

L'application de l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917, l'impossibilité pour des Services industriels de mettre en marche leur usine à vapeur de Romont et la diminution de courant produite par l'usine de Hauterive, ont fait de la grosse avarie survenue dans le courant de 1917, obligent la Société des tramways, sur la diminution de courant mis à sa disposition par des Services industriels, à réduire le service de ses voitures.

Service postal

Lorsque deux jours fériés se suivent, le premier jour une distribution de tous les objets est effectuée le matin; le second jour, il en est comé des dimanches.

Institut des Hautes Etudes

Vendredi, 7 décembre, à 4 h. ¼, conférence de R. P. de Langen-Wendels: Les actes humains. Leur nature. Leur rouge complexe. A 5 h. ¼, conférence de M. Chérel: M<sup>me</sup> de Sablé.

ARMÉE SUISSE

Les troupes d'occupation de Zurich

Le bataillon de carabiniers 8 et le bataillon de fusiliers 88 ont quitté Zurich, hier matin, pour retourner à la frontière. Le régiment de dragons 6 était parti lundi déjà. Seul, le bataillon de fusiliers 61 reste encore à Zurich, jusqu'à nouvel avis.

FAITS DIVERS

SUISSE

Incendie criminel

Un incendie, qui a éclaté hier, mercredi, à 4 h. du matin, et dû à une main criminelle, a détruit, à Gimel (Yverdun), deux bâtiments. Le délinquant a été saisi.

Accident de carrière

A la carrière du bois de Châtel, près d'Avenches, un tailleur de pierres, M. Charles Michel, a été atteint par un bloc qui s'était détaché de la voûte et tué. C'est la sœur du malheureux qui l'a trouvé sans vie, en lui apportant son dîner. La victime était célibataire, mais soutenue de famille.

Echos de partout

L'AFGOT DES AVIATEURS

Décoller. — Quitter le sol. S'asseoir. — Se dit quand, au lieu d'atterrir sur le terrain d'atterrissage, on se pose (ce qui est très mauvais) sur la queue et sur le gouvernail.

Se mettre à genoux. — Façon d'atterrir opposée à la précédente, c'est-à-dire que l'avion pousse du nez vers l'avant sur le sol et la queue dirigée vers le ciel. Très souvent ce genre d'atterrissage se termine par un capotage.

Capoter. — Se dit d'un appareil qui, à l'atterrissage, se retourne complètement sur lui-même.

Se poser comme sur une fleur. — Se dit d'un pilote qui atterrit selon les règles et se pose délicatement sur le sol.

Faire une chandelle. — Monter verticalement. Faire les chevaux de bois. — Se dit de l'avion qui atterrit mal et qui, en touchant le sol, au lieu de rouler droit devant lui, tourne et fait un tête à queue.

MOT DE LA FIN

— Et comment concevez-vous cette « Société des Nations » ? — Extrêmement simple: il s'agit d'abord de désinventer la poudre...

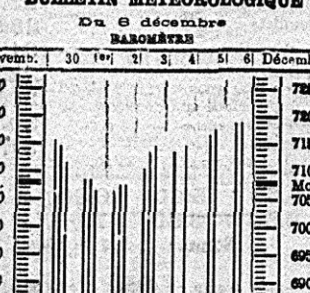
SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique « La Concordia ». — Ce soir, jeudi, à 8 ½ h., répétition au lieu de demain, vendredi. Société de gymnastique, section « Fribourg Hommes ». — MM. les sociétaires sont cordialement invités à assister, avec leur famille et connaissances, au grand bal de la Saint-Nicolas, suivi d'une soirée familière qui aura lieu samedi, 8 décembre, à 8 h. du soir, au local, Brasserie Viennoise.

Calendrier

VENDREDI 7 DECEMBRE. Saint AMBROISE, évêque et Docteur de l'Eglise. Saint Ambroise était né en Gaule, vers 340. Il avait trente-quatre ans lorsqu'il fut élu évêque de Milan. Illustre par sa naissance, il le devint bien plus par ses vertus, sa science et sa charité. Il contribua puissamment à la conversion de saint Augustin. Il mourut en 397.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPÉRATURES.

Table with columns for months and days, showing temperature ranges.

Advertisement for Stimulant aperitif.

Advertisement for Crème Simon toilet product.

**AVIS**

Monsieur et Madame Maurice Remy-Tingel:  
Monsieur et Madame Alfred Remy-Schubert et leurs enfants, à Bulle:  
Mademoiselle Lucie Remy, en religion Sœur Marie-Dominique, au Couvent de Montierneuf;  
Monsieur Pascal Remy;  
Monsieur et Madame Xavier Remy-Repord et leurs enfants;  
Mademoiselle Marie-Louise Remy;  
Monsieur le Dr Félix Remy;  
Monsieur Édouard Remy;  
Madame et Monsieur Alfred Reichlin Remy et leurs enfants, à Bulle;  
Madame et Monsieur Henri Clément-Remy et leurs enfants, à La Tour de Téma;  
et les familles alliées et la profonde douleur de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**MADAME**  
**Augusta REMY**  
leur bien-aimée fille, sœur, tante, nièce et cousine, d'une dévotion exemplaire, à l'âge de 57 ans, l'enterrera à Bulle, vendredi 7 décembre, 9 h. du matin.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**R. I. P.**

Monsieur Auguste Anderson, à La Neigunne; Madame Joséphine Anderson, à Cœmpaux; les familles: Christ, Rossier, Thérault, Jurgens, Anderson, Joy, Pythou, Morly et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**MADAME**  
**Marie Autergon-Rossier**  
leur chère épouse, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée à La Neigunne, le 4 décembre, dans sa 31<sup>ème</sup> année, mais des suites de la religion.  
L'office d'enterrement aura lieu à Torny-le-Petit, vendredi 7 décembre à 9 h.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**R. I. P.**

Les membres du Cercle catholique de Fribourg ont pris desister aux funérailles de  
**Monsieur Emile Fontaine**  
professeur, membre actif qui aura lieu vendredi 7 décembre, à 8 h. h., à l'église du Collège Saint-Michel.  
Départ de la maison mortuaire: 24, rue Grimois.

**R. I. P.**

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de  
**Monsieur Jean GROSS**  
employé à l'arsenal, aura lieu lundi, 10 décembre, à 8 h. heures, à l'église de Saint-Maurice.

**R. I. P.**

Quelle personne voudrait venir en aide à jeune homme marié ayant place stable, pour une somme de 1200 fr. remboursable par mois? 6188  
Offres sous P 6372 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Perdu**  
samedi soir, entre la route de Apsel et Castelberg, 1 sacoche en argent avec petit porte-monnaie et argent.  
Plaire de rendre à Publicitas S. A. Fribourg, sous P 639 F.

**A VENDRE**  
tablettes de Saccharine première qualité, à partir d'un kg. S'adresser sous chiffre W 5055 A. L., à Publicitas S. A., Lucerne.

**AVIS**

J'ai l'avantage de porter à la connaissance du public de la ville de Fribourg et des environs, que je viens de procéder à l'ouverture d'une succursale de mon commerce

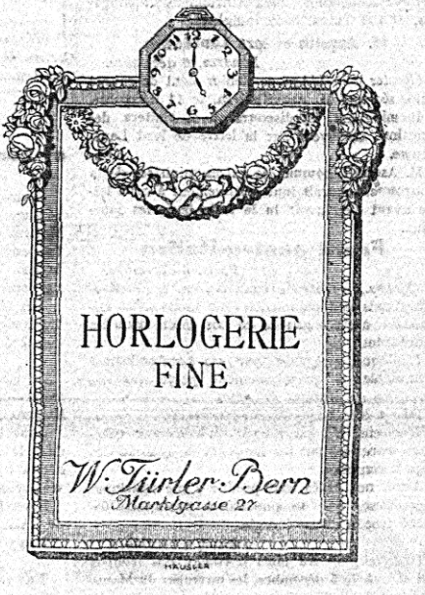
**AVENUE DE PÉROLLES, 6**  
(précédemment Magasin (szibzig))  
**Ch. PETITPIERRE,**  
Alimentation générale, Vins et Liqueurs.

**Le charbon**  
peut être facilement remplacé chez le commerçant ou le particulier, par les déchets, pressés au moyen de la  
**Presse à levier patentée**  
**PRESBRICK**  
Demander le prospectus au concessionnaire exclusif:  
**F. KUNDERT**  
Zollikon 28, pr. Zurich

Dimanche 9 décembre, à 3 heures après midi  
**GRAND LOTO**  
à l'auberge du Mouret  
ORGANISÉ PAR LA  
Société de musique « La Foudroyante »  
Beaux et nombreux prix exposés  
P 6384 et 6192 **LE SECRÉTAIRE.**

**HORLOGERIE FINE**

**W. Turler-Bern**  
Martigasse 27



**Souhaits de nouvel an**

Comme ces années passées, nous publions dans le dernier numéro de cette année, des divers journaux, en format carte de visite, pareil au type ci-après, les souhaits d'une bonne année que négociants et particuliers désirant adresser à leur clientèle, amis et connaissances.

Type de l'annonce:

**La Maison X.**  
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux de **BONNE ANNÉE.**

Nous prions les personnes désirant profiter de ce mode pratique et peu coûteux, remplaçant avantageusement l'envoi des cartes de visite, de bien vouloir nous adresser tout de suite leur ordre. 5716

**PUBLICITAS**  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
**FRIBOURG**

**SAINT-NICOLAS 1917**

**Pour le traditionnel Cornet de fondants:**

Bonbons chocolats fins  
Fondants fourrés  
Pâtes d'amandes  
Saint-Nicolas au miel et à la noisette  
Monsbruggerli et œufs neufs

PENDANT LA FOIRE, Punsch, Bischof, Claret, Hypocras, Ramequins chauds au fromage de Grayère. 6175

**Confiserie LEIMGRUBER-SOMMER**  
Rue des Epouses, 135 Téléphone 458

**Banque Internationale de Commerce de Pétrograd**  
SUCCURSALE DE GENÈVE  
6, Boulevard du Théâtre, 6  
CAPITAL ET RÉSERVES: 120 MILLIONS DE ROUBLES

**REÇOIT DES DÉPÔTS**  
en Comptes ROUBLES  
en Comptes FRANCS français  
en Comptes FRANCS suisses  
A VUE ET A TERME aux meilleures conditions



**LE BANDIT.** — La bourse ou la vie.  
**LE MONSIEUR.** — Je vous apporte la vie, mon garçon: un flacon de CHARBON DE BELLOC. Prenez-le, cela vous fera du bien.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhée, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre: 3 francs. Prix de la boîte de Pastilles Belloc: 4 fr. 50. — Dépôt général: **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

**CADEAU** G. Vinet, 8 rue C. Revoillard, à Genève, agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de CHARBON DE BELLOC (poudre) ou une petite boîte de PASTILLES BELLOC à toute personne qui en fait la demande de la part de La Liberté.

EN VENTE CHEZ MM. Bourzkecht et Gottrau, Pharmacie Centrale, Fribourg.

**VENTE DE BOIS**  
La commune d'Estavayer-le-Gibloux vendra aux enchères publiques, mardi 11 décembre, dans la forêt de Gubox, un certain nombre de lots de bois propres à brûler, bois de chauffage et bois à brûler.  
Rendrez-vous des midis en la foire désignée, à 2 heures après midi. 6199  
Par ordre: Le secrétaire.

**BANQUE DE PRÊTS**  
sur gages  
AUTORISÉE PAR L'ÉTAT  
rue Caroline, 5  
— LAUSANNE —  
Médailles, bijouterie, horlogerie et divers.  
Prix très avantageux.

**A LOUER**  
pour le 1<sup>er</sup> janvier 1918, un rez-de-chaussée, Grand-rue, 35, 2 pièces meublées ou non, convenant pour bureau.  
S'adresser à l'Agence de la Gare, N° 10, 3<sup>ème</sup> étage.

**A LOUER**  
appartement de 3 chambres et une cuisine. Eau et électricité, situé au 1<sup>er</sup> étage, N° 13, rue de l'Hôpital, Fribourg.  
Dans la même maison, à louer magasin. Ecrire à convenir.  
S'adr.: Francis Gendre, receveur de l'Évêché, 60, rue des Alpes, Fribourg. 6173

**J'ACHÈTE**  
caisse cont. oleuse  
déjà employée, en bon état, et possible système « National », contre paiement comptant.  
Indiquer modèle et numéro de fabrication  
**J. SCHMITZ, Zurich**  
Ceresstr., 19.

**Belle chevelure**  
ENGADINA guérit  
la chute des cheveux et les pellicules. Baume et cheveux poussent en peu de jours.  
Envoi contre remboursement.  
Grand flacon: Fr. 3.50  
Petit: 1.75  
Engadina, 2, Lugano (gare).

**NE VENDEZ PAS VOS CHEVAUX**  
sans les avoir offerts à la boucherie Chevalline Moderne, 7, rue Mercier, Lausanne, qui vous donne à la plus haute prix contre paiement comptant.  
T. 14 n. 493

**Beau cadeau**  
POUR LA  
**Saint-Nicolas**  
à la Librairie catholique  
Place Saint-Nicolas, Fribourg  
et Avenue de Pérolles, 6

**Papiers peints**  
immense choix. Très bon marché.  
E. BOFF, Avenue de la Gare, Fribourg.



**Cadeaux utiles**  
Polos, passe-montons, Bérêts alpins, Echarpes de laine, Casquettes skis

**CHAPELLERIE GALLET**  
24, rue de Lausanne, Fribourg

**Café**  
Par suite de maladie, l'entente, le café, la Suisse, rue Neuve, Fribourg, bien renommé, spécialité culinaire et de nombreux sociétés, dans l'Union catholique romaine. Travaillez, etc., est à votre portée pour tout de suite. Pour vos renseignements, adressez-vous directement à l'établissement.

**Nervosa**  
Homéopathe, traitement spécial, traitement par l'équilibre des fluides des nerfs.  
Prix: 3 fr. 50 et 5 fr. chez les pharmaciens.

**Etes-vous bien chaussés?**

Pour Saint-Nicolas et les fêtes, il faut acheter du pratique et utile donc de la chaussure!

Nous sommes encore à même d'offrir:

	17-21	22-26		36-43
Chaussons pour enfants, semelles cuir	3.20	4.50	Bottines p. dames, p. dimanche	18. —
» » » bleu et gris, soigné	5.20	6.70	» » » bouts larges	21. —
Bottines p. enfants, doublées chaud, bouts fers	6.50	8. —	» » » peau souple	24. —
» » » » soigné	7.30	8.80	» » » Derby, avec ou sans bouts vernis	27.50
	26-29	30-35	» » » » haute tige	30. —
Chaussons p. filles et garçons, semelles cuir	4.50	5.50	Chaussons feutre, noir ou gris, bouts cuir	10.50
» » » très chauds	5.50	7. —	» » » » extra chauds	14. —
Bottines en cuir, cirées, ferrées	12. —	14. —	» » » velours, avec boucles	14. —
» » » haute tige	13.50	16. —		40-47
» » » p. dimanche	12.50	14.50	Napolitains pour hommes, ferrés	23. —
» » » «Derby», en cuir ciré	13.50	16. —	Souliers militaires à souflets	28.50
» » » en box, jolie forme	15. —	17. —	» » » » extra	31. —
» » » à boutons, en box	14.50	16.50	Bottines p. dimanche, Derby	22. —
	36-39		» » » » extra	26. —
Bottines garçons, façon militaire, ferrées	23. —		» » » Derby, on boxcalf	30. —
Souliers napolitains p. garçons, ferrés	20. —		» » » très élégant	31. —
Bottines p. dimanches, p. garçons, non ferrées	20.50			23-25
Soques doublées, chaudes, sans couture derrière				26-31
				32-36
				37-43
	4. —	4.80	5.80	6.80
	3.50	4.50	5.80	7. —

**Chaussures Modernes S. A.**  
J. MARTY, gérant  
DEMANDEZ LE CATALOGUE

Adressez-vous directement au fabricant

## MONTRES „MUSETTE“

5 ans de garantie - 4-8 mois de crédit - 8 jours à l'essai

**Infatigable** N° 200 Ancres 14 rubis, forte boîte nickel blanc pur Fr. 28.-

**Élégante** N° 208. Forte boîte arg. 800/000 contrôlé, ancre 15 rubis Fr. 42.-

**Solide** N° 214 Chronomètre Musette, qualité garantie 10 ans Réglé à la seconde. — Ancre 15 rubis, très forte boîte argent 800/000 contrôlé Fr. 57.-

**A TERME :**  
Acompte 10 fr. Par mois 5 fr  
Comptant 10 % d'escompte  
Demandez gratis et franco le catalogue illustré des Montres « Musette » aux seuls fabricants :

**GUY ROBERT & C<sup>e</sup>**, Fabrique Musette, La Chaux-de-Fonds  
Maison suisse fondée en 1871 — Rue du Doubs 71

**ATTENTION !!!**  
Dès samedi de St-Nicolas  
en travers, au « banc », près des Arcades, et le mercredi, au marché du Baromètre, un superbe choix de  
**CARTES DE NOUVEL AN**  
et autres aux plus bas prix

## RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

**TABACS à FUMER** Maryland, Caporal supérieur et ordinaire, etc.

**TABACS à PRISER** Poudre supérieure et ordinaire.

**CIGARS de FRANCE** Londres, Demi-Londres, etc.

**CIGARS importés de la HAVANE** Premières marques

Agence spéciale pour la Suisse :  
**PERRÉARD & CRÉPEL**  
Touret-Maitresse, 4 — GENEVE

**AVIS**

En suite de la hausse considérable du papier, les maîtres-bouchers et charcutiers de Fribourg prient l'honorable public d'apporter des paniers, en venant faire leurs achats. 6186\*

## Au Tigre Royal

Ed. ENGLER, fourreur  
Hôtel Schweizerhof, Place de la gare, BERNE  
Maison spéciale de fourrures  
FONDÉE EN 1871



**Grand choix DE Fourrures**  
en tous genres et de tous prix  
Exécution de tout article de pelletterie  
Ateliers de 1<sup>er</sup> rang  
— TÉLÉPHONE 819 —

\*\*\*\*\*

## Confiserie PERRIARD

61, Rue de Lausanne, 61  
Téléphone 489 — FRIBOURG — Téléphone 489

Salon de Rafraichissement  
Grand choix de boîtes fantaisie  
Chocolats et Bonbons fins  
Fabrication de la maison

HIPOCRAS BISCHOF PUNSCH

\*\*\*\*\*

Dans un bureau, à Fribourg, on demande un

## EMPLOYÉ

jeune, sérieux, fribourgeois, possédant une bonne instruction et pouvant parler et correspondre en français et en allemand. Place stable. Traitement initial. 150 fr. par mois. Inutile de se présenter sans de bonnes références.  
Adresser les offres par écrit en français et en allemand, sous ch. file P 6368 F à l'agence Publicitas S. A., Fribourg.

**HABITOTS BLANCS POIS JAUNES**  
sont demandés. — Offrez avec échantillons et prix, à L. JAC-CARD, negt. Rolle (Vaud).

On demande pour tout de suite, pour Lucerne, dans petite famille de deux personnes.

## UNE JEUNE FILLE

d'au moins 18 ans, pour aider aux travaux du ménage. Gages 10 à 15 fr. par mois. Occasion d'apprendre l'allemand et l'anglais. S'ad. sous chiffre C 6171 A. L., à Publicitas S. A., Lucerne.

Important scierie de la Suisse romande, demande

## CONTRE-MAÎTRE

homme sérieux et actif, connaissant à fond l'achat, le débitage et le tirage des bois et capable de diriger un personnel ouvrier. Place stable.  
Adresser offres avec prétentions de salaire par écrit sous J 27814 L., à Publicitas S. A., Lausanne. 6077

On demande pour tout de suite, pour Lucerne, dans petite famille de deux personnes.

## UNE JEUNE FILLE

d'au moins 18 ans, pour aider aux travaux du ménage. Gages 10 à 15 fr. par mois. Occasion d'apprendre l'allemand et l'anglais. S'ad. sous chiffre C 6171 A. L., à Publicitas S. A., Lucerne.

\*\*\*\*\*

## Chemiserie A. DÆSTER

FRIBOURG  
10, Avenue de la Gare, 10 Vis-à-vis de l'hôtel Terminus

GRAND CHOIX en

Sous-vêtements  
Chemises  
Mouchoirs

Chaussettes  
Faux-cols  
Bretelles

Dernières nouveautés en cravates

\*\*\*\*\*

Païns d'épices de Morges

avise son honorable clientèle de Fribourg et environs, qu'il sera à sa place habituelle, le 7 décembre, avec un beau choix de pains d'épices, au pur miel, avec cardis, et autres articles et un choix d'articles sans carte, à la féculé; vu le stock restreint, il sera vite épuisé. Il faudra se hâter pour être bien servi.  
Se recommande,  
L. Bresset, fabricant.

**Cors aux pieds**  
— Pommade infatigable  
**GLISS GEL**  
guérit rapidement et sans douleur, en 1 ou 2 jours, au magasin de comestibles, rue de Lausanne 51 — 6111

## VENTE DE BÉTAIL

Pour cause de mise à bail, le soussigné vendra en mise publique d'avant son domicile, à la Longeraie, près Villaz-St-Pierre, le mardi 11 décembre, à 10 h. n., deux juments de trait, 9 va. les ornées ou frai très âgées, 3 génisses, un taureau d'élevage et veaux femelle. Bétail de race pic-rouge. P 6269 F 697-14 4  
L'expo ant: Henri COUHARD.

**Poules, poulets**  
pigeons, dindes, canards, oies, etc. sont achetés, ainsi que volailles tuées, plumées et vidées, au magasin de comestibles, rue de Lausanne 51 — 6111

Dans une

## chambre à coucher non chauffée UN BON DUVET

en filasse ou mi-filasse

rend les meilleurs services contre les risques de refroidissements. Vous en trouverez un grand choix, ainsi que du filasse et mi-filasse pour le remplissage, chez

**A LOUER**  
à Antigny, maison d'habitation avec garage, curie, remise avec jardin et 1 pose de terre. S'adresser à M. Mauroux, auberg. s. Neyruz.

**F. BOPP, ameublement**  
Rue du Tir, 8, FRIBOURG

**ON DEMANDE**  
pour le 20 décembre, une jeune fille comme bonne d'enfant, sachant coudre et aider à l'occasion aux travaux du ménage. S'adresser sous P 6286 F à Publicitas S. A. Fribourg.

# Liquidation partielle

## MAGASINS DU PRINTEMPS

Maison Banque Cantonale -- Rue de Romont

### Je liquide :

<b>75 Blouses pour dames</b> , lainage et soie, valeur Fr. 20.— à 50.— <b>soldées à tout prix.</b>	<b>152 Manteaux p<sup>r</sup> dames</b> et jeunes filles, en très belle qualité, velours de laine, forme plis et ceinture, valeur 75 à 120 fr., vendus depuis Fr. <b>39.75 &amp; 49.50</b>	<b>87 Fourrures</b> , étoles et manchons, forme collier, larges et étroites, très élégantes. Vendues à partir de Fr. <b>4.95</b>
<b>75 Manteaux et Vêtements</b> pour hommes et jeunes gens depuis Fr. <b>59.—, 69.—, 79.—</b>	<b>UNE AFFAIRE EXTRAORDINAIRE</b> meilleur marché qu'avant la guerre.	<b>Un lot de Jupes</b> , Jupons, Matinées et Robes de chambre depuis Fr. <b>7.95</b>
<b>45 Costumes pour dames</b> , étoffes anglaises, gabardines, cheviottes, doublés de soie soldés depuis Fr. <b>24.—</b>	<b>92 Manteaux de fillettes</b> , bleu-marin, garnis au col et manches, forme très moderne, avec ceinture, 60 cm. de long Fr. <b>12.95</b> Avec une augmentation de 30 centimes par centimètre de longueur.	Une série de Jaquettes de laine avec et sans ceinture dans toutes les nuances, vendues à très bas prix.

J'ai, en outre, une certaine quantité d'autres articles à liquider, mais ne puis donner le détail dans l'annonce afin d'éviter les accaparements. Je veux que toute mon honorable clientèle profite des grands sacrifices que je fais.

**VOYEZ LES DEVANTURES** **Maurice NORDMANN** Il ne sera pas envoyé de choix ni échangé.

# Soies p. Robes de Bal

depuis les plus courtes jusqu'aux plus coûteuses : mousseline à fleurs, gaze brochée, satins élégants, taffetas chiffon, cachemires soie, crêpe de Chine, etc.

**La grande mode!**  
double largeur, souple et simple largeur  
de Fr. 1.65 à Fr. 28.50 le mètre  
Echantillons par retour du courrier, ainsi que de toutes les autres étoffes de soie

# HENNEBERG

Zurich

## A la Ville de Paris

Rue de Lausanne, 2 & 4

### Grande Vente annuelle de JEUX & JOUETS

Prière de visiter notre Exposition  
et de comparer nos prix

### RAYON DE MODES

RABAIS GÉNÉRAL sur tous les CHAPEAUX GARNIS  
POUR DAMES & JEUNES FILLES

### RAYON DE CONFÉCTIONS POUR DAMES

encore richement assorti en MANTEAUX & JAQUETTES



**OCCASION SPÉCIALE**  
Manteau pour jeunes filles et fillettes  
en drap marin ou gris façon moderne  
comme la gravure ci-contre

Longueur 60	Fr. 15.75
" 65	" 17.25
" 70	" 19.45
" 75	" 21. —
" 80	" 22.50
" 85	" 23.50
" 90	" 24.75
" 95	" 25.75
" 100	" 26.50
" 105	" 28.50
" 110	" 29.50

**OCCASION SPÉCIALE**  
Manteau pour jeunes filles et fillettes  
en très beau drap seulement en bleu marin façon moderne  
comme la gravure ci-contre

Longueur 60	Fr. 19. —
" 70	" 21.50
" 80	" 24. —
" 90	" 27.50
" 100	" 31.50



Ces deux séries sont particulièrement recommandées

### CADEAUX UTILES

Une série de **Manteaux** noirs, pour dames, forme droite avec col châle Fr. 29.50  
Une série de **Manteaux** marron et gris, forme moderne » 49.50

Une série de **Jaquettes** tricotées, pure laine, forme nouvelle, avec poche et ceinture. toutes teintes, très belle qualité » 28.50

ÉNORME CHOIX de **BLOUSES** pour dames, noir ou couleurs

## AUTOMNE-HIVER 1917-18

OFFRE TRÈS AVANTAGEUSE

### Complets - Pardessus - Ulster

Un choix  
élégant et  
des plus variés  
Les dernières  
nouveautés  
sont en  
rayons



Très bonne  
qualité  
Travail  
soigné  
A qualité  
égale  
toujours  
meilleur marché

Une série PARDESSUS avec col velours, pour jeunes gens, Fr. 40.-  
Nos prix : 50.- 60.- 70.- 80.- 90.- 100.- 110.-

PANTALONS à 8, 12, 15, 18, 20, 22 et 25 francs

Tricot, Vestons d'hiver très avantageux

CALEÇONS - CAMISOLES - CRAVATES

**KRENER-NAPTALY, Fribourg**  
24, Rue de Romont, 24

### Pour les fêtes

GRAND CHOIX

cadeaux utiles :

- Etagères.
- Travaillouses.
- Tables à ouvrages.
- Tables fantaisies.
- Jardinières.
- Sellettes.
- Chaufferettes.
- Coins de feu.
- Glaces. Tableaux.
- Meubles pour vestibules.
- Chaises d'enfants.
- Tables pour malades.
- Luges.
- Couvertures laine.
- Edredons.
- Duvets et coussins.
- Tapis, etc., etc.

Se recommande,  
**F. BOPP, aménagements**  
rue du tir 8, Fribourg

### ON DEMANDE robuste fille

honnête, connaissant la tenue du ménage et aimant les enfants. Bons gages. Entrée immédiate. S'adr. sous chiffre P 6305 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### ON DEMANDE un charretier et un domestique

munis de références, sobres et travailleurs. Gages : 1,000 francs par année. 6167  
S'adr. : L. Dugerdil, Peney (Genève).

### Jeune Etudiant désire échange de conversation.

Entr. carte, Poste restante 345, Stand 1, Genève. 6169

### JEUNE FILLE

sérieuse demande place dans bonne famille, pour se perfectionner dans les travaux du ménage. Vie de famille désirée. Peut gager. S'adr. sous chif. P 6314 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**LEÇONS.** - Étudiant à l'Université, excellentes lettres, donnerait leçons de latin, grec, français, mathématiques, etc., à élèves du Collège; accepterait fonctions de répétiteur ou de précepteur. Pour renseignements, s'adresser à **PAROCE A. Auderset**, rue Zähringen, 36, Fribourg.

### Grands locaux

installés pour entreprise de volutage, comprenant granges, remises, sont à louer. Ces locaux vastes et solidement construits, pourraient à raison d'entrepôt pour marchandises, et les machines agricoles, tels, bois de chauffage, combustible divers, etc. Ils pourraient éventuellement se diviser. P 6360 F 6178  
S'adr. : **Francis Gendre**, receveur de l'Évêché, 49, rue des Alpes, Fribourg.

### Dentiers

**Perrin Brunner**, acheteur au v. Léopold-Robert, 55, Chaux-de-Fonds, achète sur plus hauts prix les dentiers d'usage. Achat de vieille bijouterie. Règlement par retour du courrier. P 20351 C 4326

### CHAUSSURES NEUVES

pour dames N° 25, 26, 27, en satin à Fr. 3.- en cuir de Fr. 5.- à 7.- la paire.

Blouses bleues, pur fil

Qualité extra Fr. 15.-  
Chapeaux feutre mou, tous numéros 3.50  
Chemises extra, tous numéros 4.50  
Gilettes, mi-laine imperméables Fr. 4.90 et 5.90

### Souliers neufs

Pour hommes, tous numéros, la paire Fr. 22.-

### Savonnettes

Véritable lait de lys Fr. 0.60  
" London " 0.60  
par 12 6.50  
par 100 52.50  
Chaque acheteur reçoit un cadeau proportionné à son achat.

### Grand Magasin de soldes L. RECORDON

Tour, 17, LAUSANNE

### Pour la Saint-Nicolas

ON TROUVERA chez

### V<sup>e</sup> MAYER-BRENDER

rue de Lausanne, 78, et Pont Muré, 155  
un très grand choix de jouets d'enfants et jeux de sociétés

Nouveauté en jouets de fabrication suisse  
EXPOSITION au 1<sup>er</sup> étage

### A VENDRE

un bon Café avec jardin et dépendances. Cet établissement, très bien situé, a une clientèle assurée. Entrée le 1<sup>er</sup> janvier 1918. Favorables conditions de paiement. 6134  
Pour renseignements, s'adresser à **G. Holz**, notaire, à Estavayer-le-lac.

### VENTE DE BOIS

Judi 13 décembre, on vendra en mises publiques, dans le forêts de **M. de Castella**, à Wallendorf, 50 ares, sapin, dalle, hêtre et environ 10 tas de branches et bois de chauffage. Rendez-vous des mises à 1 h. de l'après-midi, près de la maison de **M. Lerch**, au bois. Wallendorf, 4 décembre 1917. Le forestier.

### A LOUER

logements de 1 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureau, magasins ou dépôt. S'adresser chez **M. H. Högmoos**, Avenue du Midi, 17.

### Les collectionneurs de TIMBRES - POSTE

sont priés d'envoyer par adresse au **Comptoir Philatélique de Renens-Gare**, qui leur fera des envois à choix à des prix inconnus à ce jour. Grand choix de timbres pour revendeurs.

### gros, mi-gros

Compte de chèques, 11. 1131

### A VENDRE

dans le district de la Sarine **magnifique domaine** d'une contenance de 20 poses avec beau et grand bâtiment en parfait état. Facilité de paiement. S'adresser à **A Z 360**, poste restante, Billens (Fribourg).

### A vendre

**Kiosque vitré** ayant servi pour bibliothèque de gare. 6135  
S'adresser au Kiosque de la Gare, Fribourg.

### FOURRURES

sont fabriquées, réparées, transformées par **L'ATELIER de FOURRURES, BROC (Fribourg)**. Travail rapidement fait.

### A LOUER

à l'Avance de Parcelles, vastes locaux pouvant convenir pour magasins, bureaux et entrepôts. Disponibles immédiatement. P 6362 F 6180  
S'adr. à **Francis Gendre**, receveur de l'Évêché, 49, rue des Alpes, Fribourg.

### On demande à louer dans la Basse-Ville des

### locaux

bien situés pour l'exploitation d'un magasin d'alimentation. Adresser offres d'adresses sous P 63 9 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### FOIN ET PAILLE

sont demandés par wagons. Adresser les offres à **Perrin & Co, Gare, Lausanne**.

### Ateliers de construction



### ON TROUVE

### Viande fraîche

de cheval à la Boucherie chevaline **L. Hess**, rue des Augustins, 124, Fribourg. 6164

### A LOUER

à la rue Saint-Pierre, bel appartement meublé et non meublé, de 5 pièces et dépendances, veranda et jardin. 6069  
Ad. les offres sous P 6176 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### A LOUER

bonne boulangerie, dans chef-lieu de district. Grande clientèle assurée à prendre sérieux. S'adresser sous P 6238 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves Fr. 85,000,000. 60,000 sociétaires

Nous portons à la connaissance de nos clients et spécialement de la population du district de la Broye qu'en suite de la démission du titulaire actuel, nous avons nommé

### M. Henri JEMMELY, lieutenant de préfet

### A ESTAVAYER

agent de notre établissement pour ledit district. Son bureau se trouve à Estavayer, à la rue de la Gare. Il se rendra tous les mardis et vendredis, à

### DOMDIER

où un bureau est également ouvert à l'hôtel du Lion d'Or. M. Jemmely accepte des demandes d'emprunt par billets ou crédits, garantis par cautionnement, maintienement de titres ou constitution d'opérations. Il nous transmet des dépôts d'argent pour être portés en compte courant, sur livrets d'épargne ou sur obligations à 3-5 ans de terme et donne des renseignements sur toutes autres opérations rentrant dans notre branche.

### CONDITIONS AVANTAGEUSES

Fribourg, le 5 décembre 1917.

### Banque Populaire Suisse, Fribourg

LA DIRECTION.